



## Communiqué de presse

### Embargo jusqu'au 15 décembre 2025 à 20 h

#### **La Ville de Val-d'Or adopte son budget 2026 et son programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028**

**Val-d'Or, le 15 décembre 2025 – Le conseil municipal a déposé ce soir le budget d'opérations 2026 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026-2027-2028 de la Ville de Val-d'Or. Le budget total s'élève à 84,4 M \$. Il s'agit d'un budget équilibré qui présente une hausse de 3,9 M \$ (4,87 %). Le PTI prévoit des investissements de l'ordre de 84,7 M \$ dont 35 M \$ en 2026.**

#### Revenus et dépenses

Au chapitre des revenus, 82 % proviennent de la taxe foncière, soit 68,9 M \$. En ce qui a trait aux dépenses, le conseil a dû conjuguer avec une augmentation des dépenses d'opérations comprenant notamment un montant supplémentaire pour la masse salariale en fonction de la convention collective, ainsi qu'un service de la dette plus élevé en lien avec la réalisation de travaux majeurs dans les dernières années. Les obligations en matière d'environnement, particulièrement en lien avec la gestion des eaux, et les infrastructures vieillissantes ont influencé la planification de certains projets inscrits au PTI.

#### Taxation

Pour équilibrer le budget 2026, le taux de taxation résidentielle passera de 0,75 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation à 0,79. Afin d'assurer une répartition plus équitable des revenus provenant de la taxation basée sur l'évaluation foncière, les taux appliqués aux immeubles autres que résidentiels ont été ajustés.

Tous les autres taux pour le résidentiel seront maintenus au même niveau qu'en 2025. Pour la valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Val-d'Or se situant à 362 503 \$, le compte de taxes augmentera en 2026 de 4,2 % soit une somme représentant 148 \$. L'augmentation sera comparable pour un commerce évalué en deçà de 1 M \$ tandis qu'elle sera plus élevée pour un commerce évalué en haut de 1 M \$.

#### Programme triennal d'immobilisations

Parmi les projets inscrits au PTI en 2026, nous amorcerons le projet de l'augmentation de la capacité de l'usine d'épuration des eaux usées. Ce projet s'échelonnera sur plusieurs années afin de répondre à nos obligations en matière d'environnement et de développement. Le PTI prévoit également en 2026 la cinquième et dernière phase de la revitalisation du centre-ville, soit entre la 5<sup>e</sup> Rue et la 6<sup>e</sup> Rue. Ce projet vise à poursuivre le remplacement complet des conduites des réseaux d'égout, d'aqueduc et pluvial ainsi

que le réaménagement de la surface. Toujours sur la 3<sup>e</sup> Avenue, mais à l'ouest de la ville, une somme est prévue pour un réaménagement entre le carrefour giratoire de la route 117 et le concessionnaire Hardy Ringuette.

Dans une vision de développement de nouveaux terrains résidentiels, mentionnons l'aménagement d'un bassin de rétention sur la rue Giguère. La construction de services municipaux à l'est de la ville (rue Brassard) permettra tant qu'à elle de desservir dix nouveaux terrains de la Corporation de développement industriel de Val-d'Or. Finalement, une somme est prévue pour l'acquisition d'un nouveau camion autopompe pour le Service de sécurité incendie. Plusieurs projets sont assujettis à des subventions et à des taxes spéciales.

#### Premier budget du nouveau conseil municipal

« Ce premier budget de notre mandat est guidé par la prudence et la responsabilité afin de protéger la marge de manœuvre de la Ville et rééquilibrer la répartition de la taxation pour qu'elle soit plus juste pour l'ensemble des contribuables. Nous posons ainsi les bases nécessaires pour préserver notre capacité d'agir tout en poursuivant les investissements essentiels au développement et à la qualité de vie de Val-d'Or pour les années à venir » a affirmé le nouveau maire de Val-d'Or, Serge Allard.

Pour en savoir davantage sur le budget 2026 et consulter l'ensemble des projets inscrits au PTI, la présentation du maire sera disponible en ligne sur le site de la Ville de Val-d'Or. Un résumé sera présenté dans le journal *Le Citoyen* en début d'année 2026.

– 30 –

Source :  
Sylviane Mailhot  
Directrice des communications  
Ville de Val-d'Or  
819 824-9613 p. 2252  
[communications@ville.valdor.qc.ca](mailto:communications@ville.valdor.qc.ca)